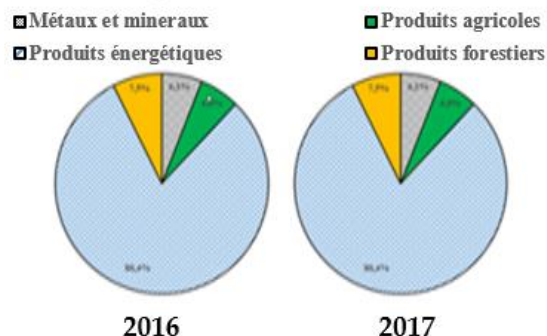




EVOLUTION DES COURS ET DES VOLUMES DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR LA CEMAC AU 4^{ème} TRIMESTRE 2017

Indice Composite des Cours des Produits de Bases (ICCPB, resp. ICVPB) est un indice de type Laspeyres à pondérations glissantes qui est fondé sur les cours de 28 produits de base exportés par la CEMAC, représentant 90% des valeurs de ses exportations. Le panier se décompose en cinq grandes catégories : i) produits énergétiques, ii) métaux et minéraux, iii) produits forestiers, iv) produits agricoles et v) produits de la pêche. La période de base pour le calcul de cet indice mensuel est le mois de janvier 2012.

Structure des exportations de la CEMAC en 2016 et 2017

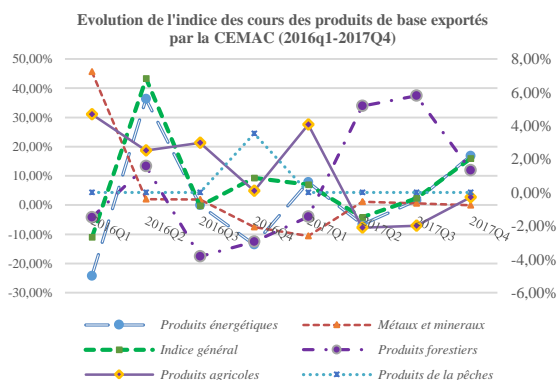


VUE D'ENSEMBLE

Au 4^{ème} trimestre 2017, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par la CEMAC s'est inscrit en hausse de 15,9 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est tributaire essentiellement de la hausse des cours des produits énergétiques, et dans une moindre mesure, des produits forestiers.

I- Evolution globale des cours

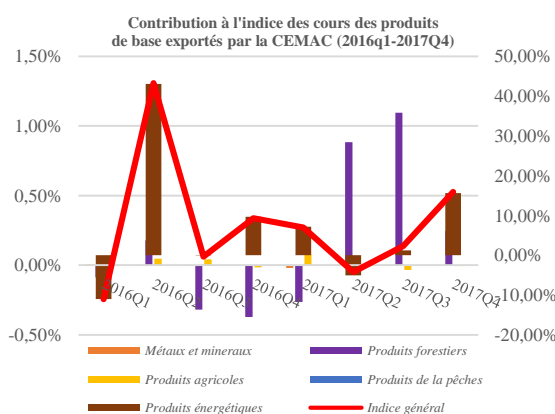
En variation trimestrielle, au 31 décembre 2017, les cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC ont été marqués par le renchérissement des produits énergétiques (+16,8 %) et des produits forestiers (+1,3 %), contre une baisse des prix internationaux des métaux et minéraux (-0,1 %) et des produits agricoles (-0,3 %).



**Produits énergétiques et indice général (échelle de droite)
Source : Banque Mondiale

1. Produits énergétiques

La hausse de l'indice des cours des produits énergétiques est imputable essentiellement au **pétrole** (+16,8 %), dont la demande est restée soutenue, notamment en Amérique du Nord et en Europe, dans une période de prolongation de l'accord de réduction de la production conclu entre l'OPEP (Organisation des Pays Producteurs de Pétrole) et la Russie.



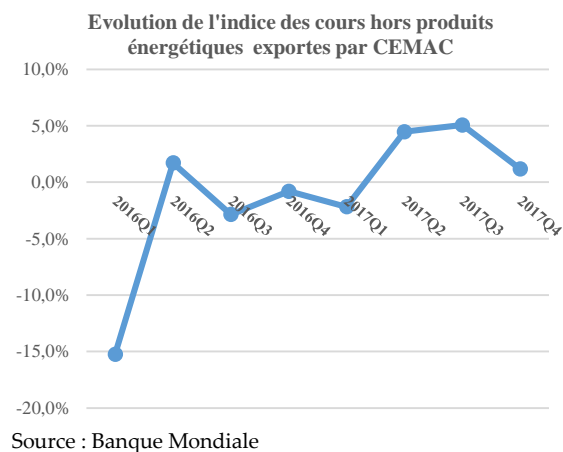
**Produits énergétiques et indice général (échelle de droite)
Source : Banque Mondiale

2. Produits forestiers

La reprise sur les marchés des produits forestiers, observée depuis le 1^{er} trimestre 2017, s'est poursuivie jusqu'au 4^{ème} trimestre, impulsée en grande partie par la vigueur de la demande chinoise de **grumes** et de **sciages**. Ainsi l'indice des cours des produits forestiers est passé de 83,7 au 3^{ème} trimestre 2017, à 84,8 au 4^{ème} trimestre 2017.

3. Indice hors produits énergétiques

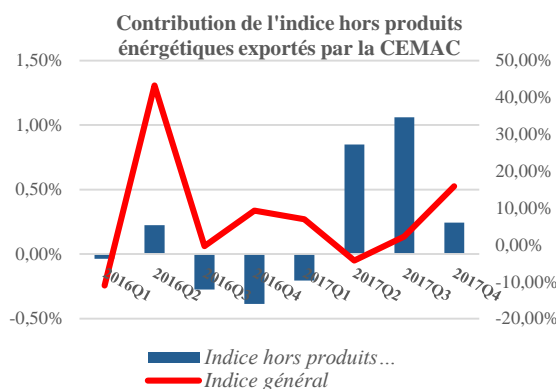
L'indice composite des cours des produits de base, hors énergie, a amorcé une évolution haussière à partir du 2^{ème} trimestre 2017, avant de ralentir au 4^{ème} trimestre de l'année. Cette dernière évolution est essentiellement tributaire du repli des cours des **produits agricoles** (-0,3 %) et des **métaux et minerais** (-0,1 %). Au total, l'indice composite des cours, hors produits énergétiques, est revenu de 86,0 %, au 3^{ème} trimestre 2017, à 87,0 % un trimestre plus tard.



A l'instar des évolutions précédentes des cours, il y a lieu de noter qu'en termes de contributions à la dynamique de l'indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC, celui-ci a été porté par les **métaux et minerais** et les **produits agricoles**.

S'agissant premièrement de l'indice des cours des **métaux et minerais**, il a été influencé par la contraction de la demande chinoise qui a infléchi les cours mondiaux du **fer** (-8,0 %). Dans la même veine, les anticipations par les marchés de la hausse des taux d'intérêt américains ont fait reculer les cours de l'**or** (-0,2 %).

En ce qui concerne l'indice des cours des **produits agricoles**, sa contribution a été affectée par l'abondance de l'offre mondiale des principaux produits agricoles face à une demande atone sur les marchés internationaux. Cette conjonction a résulté en une baisse, sur les marchés des produits tropicaux, des cours du **caoutchouc** (-10,8 %), du **café** (-2,7 %) et de la **banane** (-1,4 %).



II- Perspectives à court terme

Sur le premier trimestre 2018, la tendance à la hausse de l'indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC devrait se poursuivre. En effet, dans la mesure où le sous-indice de la catégorie « produits énergétiques » a un poids prépondérant dans les exportations de la CEMAC, les perspectives, sur les marchés internationaux, de l'évolution des cours mondiaux du pétrole et des gaz naturels influeraient sur la dynamique de l'ICCPB.

Selon l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), les cours du pétrole devraient croître, en raison de la chute de la demande mondiale de pétrole, à 1,3 million de barils par jour en 2018, contre 1,5 million en 2017. En revanche, la production de pétrole, hors OPEP, devrait s'accélérer, avec une progression de 1,6 million de barils par jour en 2018, contre seulement 0,6 million en 2017, portée principalement par l'accroissement de la production du pétrole de schiste aux Etats-Unis. **Au total, l'OPEP anticipe un prix du baril de pétrole à 58 dollars US en moyenne en 2018, puis une légère remontée en 2019, à 60 dollars.**

Par ailleurs, sur le marché mondial du gaz naturel, l'année 2018 serait marquée par la hausse des cours, dans un contexte marqué par la faiblesse de l'offre et un accroissement de la demande globale de gaz, en particulier sur le marché américain.

Enfin, sur le marché des produits forestiers, le dynamisme du marché de construction en Europe et la hausse des importations chinoises de grumes stimuleraient la hausse des cours.

Zoom sur le pétrole pour 2018

La hausse récente des cours pétroliers, survenue au quatrième trimestre 2017, nous paraît excessive. En effet, les différentes inquiétudes géopolitiques ne devraient pas avoir un d'effet durable sur l'offre mondiale de pétrole. Alors que tout indique que la production américaine de brut poursuivra sa montée et que les capacités non utilisées de l'OPEP représentent une marge de sécurité en cas d'accroissement de la demande ou de difficultés du côté de l'offre, nous maintenons notre avis sur le fait que le prix du *WTI (West Texas Intermediate)* devrait évoluer en-deçà de USD 60, le baril en 2018.

NB : La BEAC produira, en plus de l'indice composite des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC, un indice composite des volumes des mêmes produits de base (ICVPB), lorsque la remontée des statistiques douanières dans la Base de données Economiques, Monétaires et Financières sera pérennisée, avec l'entrée en production de celle-ci courant 2018.